

# AR

NIV. 70 - MIS C'HWEVRER 1981



# STROLLAD

**KANNADIG DIABARZH UNVANIEZH DEMOKRATEL BREIZH**

## **PRÉSIDENTIELLES**

- ABSTENTION OU VOTE BLANC

## **CONGRÈS FÉDÉRAUX**

- LE 29 MARS POUR BREST-C.U.B.
- EN MAI POUR LES AUTRES FÉDÉRATIONS

## **XVI<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL**

- 10, 11 ET 12 AVRIL 1982

## **ÉMIGRATION**

- RÉORGANISATION

## **BUREAU POLITIQUE**

- AMÉNAGEMENT DES MÉTHODES DE TRAVAIL

AR STROLLAD NIV. 70 - MIS C'HWEVRER 1981

COMPTE RENDU DU BUREAU POLITIQUE REUNI A MORLAIX

LE 15 FEVRIER 1981

---

- 23 membres du B.P. présents
- absents excusés : M.DEMION, M.FRANCOIS, Y.OLIVIER
- absents non excusés : néant.

Le service gratuit d'AR STROLLAD est assuré aux membres du B.P. , aux membres des B.F., aux responsables de section (fédérations de sections) ou de cellule (fédérations de cellules), ainsi qu'aux élus du parti.

Tout autre camarade peut s'y abonner (50 F. pour 12 numéros, chèques à l'ordre de : U.D.B.).

La correspondance relative à AR STROLLAD doit être adressée à :

- Armen BENECH, 8, rue de la Grange, 44700 ORVAULT  
(abonnements, diffusion)

ou à :

- U.D.B. - Vie du Parti, 21 rue de Coulmiers 44000 NANTES  
(contenu, présentation, etc. ...)

VOIX DU PARTI

1° - ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1.1. - Consignes de vote. (2 propositions mises aux voix)

a) 1ère proposition :

Considérant :

- 1) - que l'Union Démocratique Bretonne a été écartée de l'élection présidentielle par un système accepté par les quatre grands partis français, certaines formations demandant à leurs élus de ne pas parrainer d'autres candidats que le leur.
  - 2) - que la tentative de candidature des peuples minoritaires de l'hexagone et des DOM-TOM n'a pas abouti,
  - 3) - que l'U.D.B. refuse de cautionner l'aggravation prolongée de la désunion de la gauche
  - 4) - qu'au second tour notre vote à gauche clairement affirmé avant le débus de la campagne témoigne de notre volonté de battre la droite
  - 5) - que notre campagne de résistance à Giscard sur le terrain permet de poser les problèmes réels des travailleurs bretons,
- le B.P. décide d'appeler à sanctionner cette situation par le vote blanc ou l'abstention au 1er tour.

POUR : 18 (ADOPTE)

B) 2ème proposition :

Considérant la nécessité de rassembler dès le 1er tour un maximum de voix sur la gauche, le B.P. décide d'appeler à voter à gauche au 1er tour.

POUR : 3 (REFUSE)

1.2. - Diffusion externe des consignes

La publication de cette décision sera faite par le Responsable "Voix du Parti" dans la dernière semaine de février.

POUR : 20 W 1 ABST.

2° - DEMANDE DE RENCONTRE DU P.S.U.

- Considérant que la demande de rencontre du P.S.U. s'inscrit "dans le cadre des élections présidentielles"

... / ...

- Considérant que le B.P. de l'U.D.B. a dès le mois de septembre décodé d'une campagne de propagande (résistance au pouvoir giscardien) destinée à assurer de façon autonome notre présence sur les terrains de lutte,

le B.P. décide de demander au P.S.W. de reporter cette rencontre après l'échéance des Présidentielles.

ADOPTE (UNANIMITE)

### 3. - INVITATION AUX ELUS BRESTOIS A RENCONTRER M.ROCARD

---

#### A) 1ère proposition

- Considérant que l'invitation s'adresse à des élus par le biais du bureau municipal de Brest et non au responsable "Voix du Parti" de l'U.D.B.
- Considérant l'exploitation politique à laquelle peut donner lieu cette rencontre, particulièrement dans le contexte brestois,
- Considérant que cette démarche s'inscrit objectivement dans le cadre de la campagne des Présidentielles du P.S. ,

le B.P. décide que ses élus ne participeront pas à cette entrevue.

20 POUR : ADOPTE

#### B) 2ème proposition

- Considérant qu'une rencontre avec ROCARD peut nous permettre de mettre en relief au niveau des médias les contradictions du Parti Socialiste (nucléaire civil et militaire ...)

le B.P. décide de répondre favorablement à cette invitation en envoyant une délégation conduite par un membre du B.P. et composée de nos adjoints brestois.

Le B.P. mandate le camarade P.FOUREL pour conduire cette délégation.

1 POUR : (REFUSE)

### 4. - AFFAIRES MUNICIPALES BRESTOISES

---

#### 4.1. - Usine relais à BREST :

Le B.P. demande aux élus U.D.B. brestois de s'abstenir lors du vote du conseil municipal concernant la création d'une usine-relais à Brest conformément à l'avis du groupe de travail réuni à ce sujet.

19 POUR - 2 ABST. (ADOPTE)

... / ...

4.2. - Mandat municipal du camarade Merrien :

Le B.P. demande au camarade Merrien de transmettre aux camarades mandatés pour Brest un compte-rendu de son mandat municipal et d'autre part de préciser les conditions de la reprise de ses activités à la municipalité de Brest.

Pour 20 : Abst. 1 (ADOPTE)

5. - ELECTION PARTIELLE DE BRIEC

- Le B.P. mandate la fédération de Cornouaille pour assurer la présence du parti lors de l'élection cantonale de BRIEC et décide que Hervé LATIMIER sera le candidat de l'U.D.B.

ADOPTE : unanimité

6. - MANIFESTATION DU 21 FEVRIER à BREST

- le B.P. décide d'une manifestation sur l'emploi à Brest le 21.02.81.
- Le rendez-vous des camarades et sympathisants est fixé à 14 H.30 à LAMBEZELLEC, place des F.F.I.
- Durant la marche, des camarades syndicalistes et des camarades du Parti prendront la parole devant des entreprises en difficultés
- Le B.P. mandate le camarade LE PROHON pour parler de la situation de l'emploi dans la région brestoïse et le camarade GOURMELEN pour développer le thème "BRETAGNE = COLONIE", tout en mettant l'accent sur les problèmes sociaux.
- le B.P. mandate tous les responsables de fédérations pour mobiliser les militants afin de faire de cette journée d'action U.D.B. un succès de propagande pour le parti.

ADOPTE : 20 pour - 1 Abst.

7. - CAMPAGNE "RESISTANCE" : AFFICHES

Conformément aux décisions du B.P. de décembre et compte-tenu de la nécessité d'élargir les thèmes de notre campagne, le B.P. décide le tirage complémentaire de 5000 exemplaires de chacune des affichettes :

- langue bretonne
- droite
- "liberté"
- "Barre enfle - les prix aussi".

ADOPTE : unanimité

8. - COLLOQUE SUR L'AUDIO-VISUEL

---

Le B.P. donne son accord au projet de colloque sur l'audiovisuel organisé par le Front Culturel Progressiste Breton, devant se dérouler à DOUARNENEZ fin mai et décide de participer aux frais d'organisation à hauteur de 1.000 Frs.

ADOPTE : unanimité

VIE DU PARTI

1. - CONGRES FEDEREAUX

Les fédérations tiendront leur Congrès 1981 au cours du mois de mai.

Les dates et lieux de ces congrès seront communiqués au responsable VIE DU PARTI pour le B.P. de Mars.

Les C.F. sont invités à procéder sans attendre aux appels de candidature pour les quatre postes de B.F. à pourvoir, en ne perdant pas de vue l'intérêt d'un choix réel (plus de quatre candidats).

ADOPTE : unanimité.

2. - XVI° CONGRES NATIONAL

Le XVI° Congrès National du Parti se déroulera :

- les 10, 11 et 12 AVRIL 1982 (week-end de Pâques)

10 POUR : ADOPTE

- les 29, 30 et 31 MAI 1982 (week-end de Pentecôte)

7 POUR : REFUSE (4 ABST.)

Les fédérations proposeront pour le B.P. d'Avril leur candidature pour l'organisation de ce Congrès.

ADOPTE : unanimité

3. - EMIGRATION (ORGANISATION)

Considérant l'importance de l'émigration dans la prise de conscience politique de nombreux Bretons,

Considérant l'intérêt qui s'attache à l'exercice collectif de responsabilités par les camarades résidant - souvent provisoirement - hors de Bretagne,

Considérant toutefois que cette possibilité est inégalement ouverte à ces camarades, selon leur lieu de résidence et selon les périodes, et qu'il est cependant important que chacun d'eux soit mieux relié aux instances du parti,

Le B.P. décide :

- 3.1. - Il est créé une Fédération unique des Bretons de l'Extérieur, ayant vocation à regrouper tous les camarades résidant hors de Bretagne (à l'exception de la proche émigration, lorsqu'elle peut être rattachée aux fédérations de l'Intérieur) ;
- 3.2. - La compétence territoriale effective de cette fédération et l'évolution de cette compétence sont fixées par le Bureau Politique, au vu des informations fournies par la fédération et le R.A.I. ;
- 3.3. - Cette compétence s'étend actuellement à la Région Parisienne et à la Normandie. Les camarades concernés seront convoqués en 1981 à un Congrès Fédéral commun ;
- 3.4. - Les camarades de l'Extérieur qui ne sont pas rattachés à la fédération unique relèvent d'un "Secteur de l'Emigration", créé au sein du Service VIE DU PARTI. (et qui s'ajoute aux secteurs : Formation, Affaires Intérieures, Publications internes, Secrétariat du B.P.) ;

Le responsable de ce secteur a notamment pour mission le suivi administratif de ces camarades (cotisations, abonnements, ..) l'inspiration de leur action (dépôts de journaux, ventes, réunions) et l'incitation à leur regroupement lorsqu'il s'avère possible.

- 3.5. - Des sections isolées peuvent être créées dans l'Emigration avec l'accord du B.P. ; leur responsable bénéficie du service gratuit d'AR STROLLAD. Les convocations, comptes-rendus et publications de la Fédération de l'Extérieur lui sont adressés pour information. Il rend compte de l'activité de sa section au responsable du secteur Emigration.

La représentation éventuelle de ces sections isolées aux Congrès Nationalux sera examinée ultérieurement.

ADOPTE : unanimité

4. - ANIMATION PROVISOIRE DE LA FEDERATION DE BREST. (Remplacement de M. DEMION )

En raison de l'indisponibilité du camarade M. DEMION, ce camarade sera remplacé par le camarade Loeiz CLEAC'H pour l'animation de la fédération de Brest jusqu'au Congrès Reconstitutif de cette fédération.

ADOPTE : 19 POUR, 2 ABST.

5. • FONCTIONNEMENT DU B.P.

Constatant que le mode de fonctionnement actuel du B.P. présente deux inconvénients :

- le premier purement politique : difficulté à distinguer véritablement l'essentiel de l'accessoire puisque tous les problèmes sont abordés sur le même pied ;

... / ...

- le second, plutôt d'ordre humain, mais qui est aussi au bout du compte politique :

la longueur des séances crée la fatigue et la difficulté à assister aux séances dans leur totalité,

et que par là même, ce fonctionnement ne correspond pas à l'esprit de la réforme de 1978, visant à faire du B.P. une structure large et démocratique du débat politique, mais en le vidant le plus possible des questions techniques ;

Le B.P. décide :

5.1. - de réduire l'A.G. :

d'une part, au débat de politique générale à partir comme ces derniers mois d'une liste des thèmes d'intervention, mais en laissant une place à des interventions qui peuvent ne pas avoir de sujet précis ou qui ne veulent être de synthèse.

Selon l'ampleur des discussions prévisibles, les problèmes les moins importants seront d'emblée mis en commission ;

d'autre part, à un ou deux points importants prévus à l'avance et préparés si possible par l'intermédiaire de KANNADIG.

5.2. - d'étendre le rôle des commissions du B.P. où seront réglés :

a) - les informations des services,

b) - les problèmes mineurs soulevés en A.G. mais non traités par celle-ci.

Les commissions conservent le rôle de rédaction des propositions de vote qui se dégagent en A.G.

Ces commissions sont permanentes. Chaque membre du B.P. y compris les responsables de fédération appartient nominalement à une commission.

Il y en a quatre, correspondant aux quatre services, mais celle des A.E. est plus importante pour permettre d'éventuels dédoublements en A.E. proprement dit et propagande

L'application de cette répartition se fera avec une souplesse laissée à l'initiative du B.P.

5.3. - de modifier le déroulement du B.P. suivant le schéma :

a) séance de commissions : Infos, discussions (brèves), éventuellement propositions de vote. Si vraiment un point pose trop de problèmes, il est gardé pour l'A.G. (proposé en discussion au débat de politique générale).

b) A.G. avec :

- un bref bilan de la situation des fédérations.

- résumé rapide du travail des commissions par les responsables des postes, pouvant se réduire aux questions urgentes, nécessitant une prise de note par les responsables fédés (le reste paraissant dans AR STROLLAD)

- débat de politique générale avec tri des sujets au départ.

- choix de l'Edito

- discussion sur le ou les points prévus à l'ordre du jour.

c) Séance de commissions : discussions des points non traités en A.G., rédaction des propositions de vote. Les commissions peuvent faire des interruptions de séance pour permettre à un ou des rapporteurs (tournants) de rédiger les propositions.

d) A.G. : Eventuellement nouvelles infos (pour prise de note)

- Votes.

5.4 - AR STROLLAD présentera toutes les informations et décisions sortant des commissions, plus un reflet des discussions les plus importantes de l'A.G. . Le texte donnant ce reflet peut être rédigé par la commission A I ou par un rapporteur spécial désigné par celle-ci.

5.5. - L'interruption consacrée aux repas de midi pour les B.P. d'un jour sera limitée à une heure.

5.6. - Le système est mis à l'essai pour 4 mois.

ADOPTE : 14 POUR, 7 ABST.

## 6. - FEDERATION DE BREST

Vu le rapport des camarades délégués du B.P. considérant :

a) la possibilité de reconstruire dans les semaines à venir la fédération de BREST-C.U.B. sur la base de 5 sections :

ZUP-LAMBEZELLE, BREST-CENTRE, GUELMEUR-ST MARC, RIVE-DROITE, DAOULAS (les cellules d'entreprises restant dépendantes d'une section)

b) la nécessité pour les camarades brestoïses de se retrouver à terme dans le cadre d'une structure fédérale permettant :

- de coordonner et d'impulser l'action U.D.B. sur BREST dans le cadre des décisions du Congrès de St Nazaire.

- de relayer l'information entre structures de base et B.P.

le B.P. décide :

6.1. - la mise en place des 5 sections à partir du 1er mars sous la responsabilité des camarades délégués.

ADOPTE : unanimité

6.2. - la tenue d'un Congrès fédéral extraordinaire le 29 Mars 1981 à Brest sous la responsabilité des camarades délégués. Ce Congrès élira un bureau assurant les responsabilités fédérales jusqu'au Congrès nationale du 1982.

ADOPTE : 19 POUR, 2 ABST.

... / ...

6.3. - Les débats préparatoires de ce Congrès se dérouleront dans le cadre des sections.

ADOPTE : Unanimité

6.4. - D'ici le Congrès, les camarades délégués du Q.B.P. convoqueront les "correspondants" des sections à des réunions de coordination lorsque celles-ci leur sembleront nécessaires.

ADOPTE : unanimité

7. - COMMISSION "ENERGIE - DEVELOPPEMENT"

Le B.P. décide la diffusion dans les fédérations de l'argumentation scientifique à propos du nucléaire, à raison de 5 exemplaires par fédération.

ADOPTE : 20 POUR, 1 ABST.

PUBLICATIONS DU PARTI

1. - BROCHURE "AGRICULTRE"

La brochure Agriculture, après "rewriting" par P.GOUEZ sera publiée dans un délai de deux mois.

ADOPTE : 18 POUR, 3 ABST.

2. - BROCHURE SUR LE NUCLEAIRE

Le B.P. décide la publication d'une brochure sur le nucléaire civil et militaire.

La base de cette brochure sera constituée par le texte sur le nucléaire militaire publié dans le Kannadig de février et par le texte intitulé "pourquoi refuser les centrales nucléaires" distribué au B.P. de février.

Les fédérations présenteront leurs amendements à ces deux textes pour le B.P. de mars.

Le brochure sera prête pour l'action U.D.B. sur DOUARNENEZ le 28 Mars.

ADOPTE : unanimité

## INFORMATIONS DES SERVICES

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CONFERENCE NATIONALE DES RESPONSABLES PRESSE FEDERAUX.

---

La Réunion de la conférence nationale des responsables Presse fédéraux s'est tenue le samedi 07.02.81 à la Mairie de CARHAIX.

Présents : J. GUEGUENIAT (Resp. P.B.), P. FOUREL (Resp. Moyens), J. MAROT (Resp. gestion), J. MARTINI (Trésorier Nat. Presse), M. BERDER (BAS-LEON), M.H. MELOU (CENTRE-BRETAGNE), H. CORBEL (CORNOUAILLE), J.L. MAILLARD (HAUT-VANNETAIS), J.P. THIERRY (LORIENT), J.C. RENAVOT (PAYS DE MORLAIX), M. FIEVRIER (RANCE-PENTHIEVRE), Y.B. LE MONTEER (TREGOR-GELO).

Excusés : J. DAVID (PARIS-CENTRE); LE BIHAN (LOIRE-ATLANTIQUE).

#### 1 - POINT DES TRESORERIES

1-1 Un TOUR DE TABLE des responsables présents laisse apparaître un retard dans les envois de fonds avec des difficultés concernant la réalisation des quotas vente à la criée et abonnement. Seules les fédérations de LORIENT, CORNOUAILLE et RANCE-PENTHIEVRE sont à jour au niveau du règlement financier des quotas en ce qui concerne la vente à la criée tout en signalant que l'avance presse au niveau des ventes pendant les mois d'été permet de compenser certains mois creux.

1-2 Un RAPPEL des dispositions antérieures est effectué :

1.2.1 Les abonnements sont à envoyer à la Boîte postale à BREST en mentionnant SERVICE GESTION PRESSE.

1.2.2 La publicité est aussi à transmettre à la Boîte postale 304.

1.2.3 La transmission de fonds à l'aide des folios, en respectant la destination des exemplaires telle qu'elle y est mentionnée, doit s'effectuer impérativement pour le 20 du mois suivant la livraison des journaux. Des chèques globaux P.B et P.V doivent être faits dans le souci de faciliter le travail de la gestion et de la trésorerie presse.

L'envoi des folios doit se faire à :

JOEL MARTINI  
23, RUE LE POMELLEC  
SAINT-SERVAN  
35400 SAINT-MALO

## 2. SYSTEME DES QUOTAS

2-1 Lors du tour de table il est apparu que la grande majorité des fédérations n'atteint pas les quotas vente à la criée et abonnement (C.F. 1.1). Il est fait état de la lourdeur et de la difficulté à comptabiliser les abonnements effectués par les fédérations dans le but de réaliser le quota abonnement.

2-2 Les DECISIONS suivantes ont été prises :

2.2.1 Maintien des seuls quotas vente à la criée tels qu'ils ont été définis.

2.2.2 Comptabilisation par le service gestion de tous les nouveaux abonnements survenus sur le territoire de chaque fédé et la parution des résultats mensuellement dans AN EMSAVER.

2.2.3 Un listage, par fédération, des réabonnements non effectués après le troisième rappel du service gestion, sera édité mensuellement à charge des fédérations d'aller visiter ces anciens abonnés.

2.2.4 Tirage de carnets d'abonnement.

2.2.5 Communication aux fédés des tarifs actualisés de la publicité.

2.2.6 Un BILAN des ventes de l'année 80, depuis avril inclus, est à envoyer au RESP. NATIONAL PRESSE, en mentionnant par mois le nombre de P.V et de P.B. vendus ainsi que les versements financiers mensuels, pour le 20.02.81 dernier délai.

## 3. CAMPAGNE DE PROMOTION

3-1 Au niveau rédactionnel il faut rappeler le rôle du correspondant presse fédéral (C.F. décisions du Congrès de Saint-Nazaire). Mentionner à JEAN GUEGUENIAT les noms des camarades à ce poste pour chaque fédé.

3-2 Décisions prises relatives à la promotion de la presse.

3.2.1 Souscription exceptionnelle par le biais du journal,

3.2.2 Affiches à caractère durable.

3.2.3 Dépliants promotionnels avec abonnement spécial à 40 F.

3.2.4 Affichettes du type "ce mois-ci dans le P.B." qui seront à compléter par les camarades.

3.2.5 Concours du meilleur abonneur dans le P.B.

3.2.6 Une vente au porte à porte par fédé et par mois.

La conférence nationale des responsables presse fédéraux se tiendra à la fin avril et à la fin juin. Les dates précises et le lieu de la réunion seront communiqués ultérieurement.

REP E R T O I R E

Adresse des membres du B.P. :

Paul DREAU  
7, rue des Capucines  
29000 QUIMPER

tél : (98) 90.79.64

Joël MARTINI  
23, rue Le Pomellec  
Saint-Servan  
35400 SAINT MALO

Gérard RIVIERE  
Rte de Caudan  
Cléguer  
56620 PONT SCORFF

Responsable du Secteur Emigration (1) :

Jean-François GUILLOUZIC  
1, résidence Buffon  
77100 MEAUX

(1) : poste créé par le B.P. du 15 février au sein du service VIE DU PARTI (voir pages intérieures de ce numéro d'AR STROLLAD).